

Le 15 mars, en Meurthe & Moselle, Tous dans la manifestation avec les Retraités et les Salariés des E.H.P.A.D.

Le 30 janvier, partout en France, des dizaines de milliers de professionnels de services à domicile et établissements pour personnes âgées ont répondu à l'appel à la grève nationale de l'intersyndicale, soutenue par l'AD-PA et les organisations des retraités et familles. En Meurthe & Moselle, près de 250 salariés étaient présentes dans la manifestation départementale. Le 15 mars prochain, la CGT et l'intersyndicale appellent de nouveau à l'action !

En dépit d'un mouvement d'opinion aussi large et sans précédent, le président de la République ne s'est toujours pas exprimé sur la situation de l'aide aux personnes âgées.

Il est temps que l'État entende la nécessité de :

- **Mettre en place un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie.**
- **Pérenniser le financement de l'aide à domicile, abroger les dispositions législatives baissant les dotations des établissements et maintenir tous les effectifs.**
- **Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de**



travail des personnels à domicile et en établissement dans le cadre du statut et des conventions collectives nationales.

Au-delà des mesures d'urgence nécessaires, un débat politique large débouchant sur la création

d'une prestation autonomie doit être initié afin que notre société réponde enfin dignement au respect dû à la question du vieillissement de la population et aux professionnels qui les accompagnent. Il s'agit ainsi d'engager une large réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement, les personnes âgées et les salariés à leur service.

Le 15 mars prochain, l'Union Syndicale des Retraités CGT 54 regroupée en intersyndicale appelle également à la mobilisation.

En effet, l'augmentation de CSG de 1,7 points a provoqué une baisse générale des pensions et impacte durement le pouvoir d'achat des retraités !



Cette mesure s'ajoute à la suppression de la 1/2 part pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et du blocage des pensions depuis 4 ans.

Comme si cela ne suffisait pas, les pensions seront gelées en 2018 et complémentaires probablement pour longtemps. En revanche, les augmentations du gaz, du carburant, du forfait hospitalier, des mutuelles, des assurances sont très concrètes et diminuent d'autant le pouvoir d'achat des retraités.

Et le reste de la population ?

Elle est aussi mal traitée ...



Les privés d'emploi risquent de voir les contrôles renforcés et la définition d'une « offre d'emploi raisonnable » modifiée. Dans le même temps le gouvernement sabre 50 millions d'euros dans le budget de Pole Emploi entraînant la suppression de près 1 200 postes dont 300 CDI.

Pour les salariés, le chômage de masse pèse lourd sur les salaires qui sont tirés vers le bas ! Les négociations annuelles qui ont eu lieu dans le département montre qu'à de très rares exceptions, le montant des augmentations de salaire consenties ne dépasse pas le montant de l'inflation. Concrètement nous assistons à une nouvelle baisse du pouvoir d'achat ! Les ordonnances Macron commencent à s'appliquer et les droits des salariés commencent à être rognés !

Les étudiants vont subir la réforme du bac et de l'université.

D'autres choix sont possibles ...

- ✓ La mise en place d'**une véritable politique** industrielle permettrait de relancer l'activité économique et de dégager les ressources nécessaires pour le développement des services publics.
- ✓ Un meilleur **partage de la Valeur Ajoutée**, c'est-à-dire une meilleure répartition de la richesse créée par les salariés. La part des dividendes a encore fortement augmenté (près de 9,26 %), la France est la championne d'Europe des dividendes versés aux actionnaires.
- ✓ **L'augmentation des salaires et des pensions** en portant le SMIC à 1 800 € brut et la pension de base à hauteur du SMIC. L'augmentation du SMIC entraîne mécaniquement la hausse des minima conventionnels et de l'ensemble des salaires. Plus de salaire c'est plus de cotisations pour financer la protection sociale (Assurances Maladie, Retraite, Prestations familiales ...).
- ✓ **La réduction du temps de travail à 32h hebdomadaire** pour travailler moins et travailler tous !

L'Union Départementale CGT de Meurthe & Moselle appelle à la mobilisation le Jeudi 15 mars.

Manifestations Départementales à Nancy.

Rassemblement à 14h en haut de la Rue Stanislas (Cortège des retraités)

Rassemblement à 14h devant l'ARS Boulevard Joffre (Cortège des E.H.P.A.D.)

Regroupement des cortèges en fin de manifestation Place de l'Alliance.